

**PROVINCE DE QUÉBEC**36<sup>e</sup> LÉGISLATURE2<sup>e</sup> SESSION

QUÉBEC, LE 22 NOVEMBRE 2001

## CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

*Québec, le 22 novembre 2001*

Aujourd'hui, à dix heures trente minutes, il a plu à l'honorable Administrateur du Québec de sanctionner le projet de loi suivant :

n<sup>o</sup> 45 Loi modifiant la Loi sur le tabac

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par l'honorable Administrateur du Québec.